

Frais de déplacement à l'étranger

Titulaire d'un emploi supérieur : **LOUIS MORISSET**
Président-directeur général

Année financière
2018-2019

Trimestre
Juillet à septembre

But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents		Accompagnateurs		Rapport de mission
							Montant	Description	Nom et fonction	Total des frais de transport, d'hébergement, de repas et autres frais inhérents	
		Aucun déplacement à l'étranger durant la période concernée.									

Conformément à son décret de nomination, sur présentation de pièces justificatives, les frais de voyage et de séjour ainsi que les dépenses occasionnées par l'exercice de ses fonctions sont remboursés à Louis Morisset, selon les règles et barèmes de l'Autorité.

